

## Rentrée 2011: plus d'élèves, moins de personnels, moins de classes, moins d'heures d'enseignement !

Une fois encore les moyens attribués aux écoles et établissements scolaires pour la rentrée 2011 sont annoncés en diminution alors que les effectifs augmentent.

Ainsi, plus de 1900 heures d'enseignement doivent disparaître de la dotation horaire globale, 27 postes d'enseignants et 25 postes administratifs sont supprimés alors même que près de 2000 élèves supplémentaires sont prévus dans le secondaire. De plus, nous savons très bien que les effectifs prévus par le rectorat le sont à minima et que le non renouvellement des contrats à durée déterminée ne sont pas comptabilisés dans les suppressions de postes d'agents administratifs.

Dans les écoles ce sont 77 postes qui passent à la trappe alors que les effectifs resteraient constants. Ces suppressions affecteront plus particulièrement les postes de remplaçants et de réseaux d'aide aux élèves en difficulté.

Les conséquences seront lourdes : plus d'élèves par classe de la maternelle au lycée, de nombreuses suppressions de classes, de moins en moins de possibilité de prendre en charge les difficultés des élèves. Dans les lycées la réforme Chatel conduit à l'éclatement de la classe, remplacée par des groupes de « compétences » ou d'enseignement « d'exploration » surchargés. La disparition des dédoublements rendra impossible l'oral en langue vivante et l'expérimentation en sciences et technologie par exemple.

Ces suppressions de moyens participent des 16000 suppressions de postes annoncées et des dizaines de milliers de titulaires qui ont disparu ces dernières années. Ces mesures aggravent les conditions d'étude des élèves, plus particulièrement au lycée en individualisant leur cursus scolaire. Elles aggravent aussi les conditions de travail de tous les personnels enseignants, administratifs et ouvriers qui doivent gérer toujours plus d'élèves en étant de moins en moins nombreux.

Parallèlement, les recrutements sont réduits à la portion congrue et l'embauche de contractuels déjà nombreux parmi les personnels va devenir la règle pour tous avec la mise en œuvre de la mastérisation pour les enseignants.

Sud éducation Paris appelle les personnels à se mobiliser contre cette politique de régression sociale dans l'éducation.